



HAL
open science

L'emploi des mots du discours et la prosodie

Hiroko Noda

► **To cite this version:**

Hiroko Noda. L'emploi des mots du discours et la prosodie : Le cas de "hein". 2006, Actes du colloque "Interface Discours Prosodie 2005 (IDP05) : Symposium International "Discours et Prosodie comme interface complexe", Université de Provence. hal-04128915

HAL Id: hal-04128915

<https://hal.science/hal-04128915>

Submitted on 14 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'emploi des mots du discours et la prosodie

Le cas de *hein*

NODA Hiroko

Résumé : L'objectif de cet article est de souligner l'importance du rôle que les mots du discours jouent dans l'organisation des rapports intersubjectifs en faisant une analyse des emplois de *hein*. Cette étude, qui fait partie de notre thèse en cours, s'inscrit dans le cadre la « Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives » développée par A. Culioli. Nous avons voulu montrer ici que la présence ou l'absence de *hein* affecte significativement les rapports intersubjectifs et que le positionnement de *hein* est également un élément important de son fonctionnement. Pour atteindre cet objectif, nous avons effectué un test auditif basé sur notre corpus constitué de séquences tirées de l'émission de télévision « Ça se discute, jour après jour » du 5 avril 2004 et du film « Chacun cherche son chat » de Cédric Klapisch. Le nombre très restreint d'exemples et de participants et la difficulté méthodologique liée à l'oralité ne permettent pas d'établir des hypothèses globales et solides sur les emplois de *hein*. Mais nous pensons qu'avec *hein*, l'énonciateur introduit dans son énonciation le co-énonciateur comme co-valideur de sa position afin de justifier et de renforcer la validité de sa prise de position.

1. Introduction

Cet article s'inscrit dans le cadre de notre thèse en cours dont l'intitulé est « Emplois des mots du discours et Intersubjectivité ». En reprenant l'étiquette « mot du discours » (désormais MD) qui a été introduit pour la première fois par Oswald Ducrot, nous voulons désigner des locutions comme *ben, dis, écoute, hein, n'est-ce pas, quoi, tu sais/vous savez*, etc. La terminologie pour appeler ces locutions est très variée selon les cadres théoriques : « marqueurs de discours », « particules discursives / énonciatives », « ponctuels », par exemple. Nous n'entrerons pas dans le problème des définitions et des appellations pour cet ensemble d'expressions et emploierons MD qui nous paraît être l'appellation la plus générale et la plus neutre.

La plupart des MD n'ont pas forcément été l'objet central d'analyses linguistiques. Ils ont tendance à être considérés comme des expressions qui n'ont pas de sens : des « phatiques » qui servent juste à maintenir la continuité du discours, des « ratés » ou des « parasites » du discours.

Dans l'enseignement du français langue étrangère également, les emplois des MD ne sont pas des éléments principaux du programme. Cependant, leur grande fréquence dans le discours, leur spontanéité et l'inconscience des locuteurs dans leurs usages posent d'importants problèmes de compréhension et d'acquisition chez les non-natifs.

Il nous semble que les études sur les MD dont le nombre commence à augmenter ne sont pas encore suffisamment approfondies pour décrire leurs emplois. Leurs descriptions restent succinctes et ne permettent pas forcément d'appréhender la totalité de leurs propriétés et de saisir leur invariance fonctionnelle sous-jacente. La difficulté méthodologique est liée également à l'oralité des MD. Il a été longtemps problématique de prendre en compte les éléments prosodiques dans les analyses de leurs emplois.

Ce que nous voulons montrer dans le cadre de ce colloque est l'importance des MD dans l'organisation des rapports intersubjectifs en essayant d'analyser les emplois de *hein* sur lesquels porte notre thèse. Notre recherche s'inscrit dans le cadre de la « Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives » (désormais TOPE) développée par A. Culioli.

Hein est-il vraiment négligeable dans le discours ? Sinon, peut-on dégager ses valeurs sémantiques ? Des définitions comme « demande de répétition », « demande d'approbation », « renforcement d'une interrogation » sont-elles suffisantes et opératoires pour la représentation de ses propriétés ?

Nos réponses seront négatives. Nous voulons montrer par la suite que 1° la présence ou l'absence de *hein* est significativement liée aux rapports intersubjectifs et à la naturalité des enchaînements discursifs et 2° que le fonctionnement de *hein* est déterminé également par son positionnement. Nous essayerons de prendre en compte des éléments prosodiques dans les descriptions de ses emplois.

La plupart des recherches précédentes qui traitent des emplois de *hein* ne manquent pas de mentionner les éléments prosodiques, même s'ils ne sont pas au centre des problématiques abordées (B. J. Andrews, 1989, K. Beeching, 2004, par exemple). Les études de D. Delomier (1999), (2000) et de I. Léglise (1999) qui ont approfondi celles de M-A. Morel et L. Danon-Boireau (1998) sont consacrées à la description des emplois de *hein* selon sa courbe mélodique. Dans le cadre des recherches sur l'interrogation et la prosodie également, les emplois de *hein* font partie des intérêts des chercheurs (N. Maury, 1973, par exemple). En particulier, L. Fontaney (1991) qui a fait une analyse des usages de *hein* en fonction de l'intonation des énoncés qui comportent *hein*. Dans les domaines de l'analyse prosodique, l'emploi de *hein* fait partie de recherches sur les pauses dans le discours (J.-F. Bonnot et C.-B. Kempf, 2002, E. Campione, 2004, etc.).

2. Méthode

Nous avons choisi de travailler sur un corpus constitué de séquences tirées de l'émission de télévision « Ça se discute, jour après jour » du 5 avril 2004 et du film « Chacun cherche son chat » de Cédric Klapisch où la langue familière et populaire est employée dans une situation quasiment naturelle.

Afin de pouvoir comparer les énoncés avec *hein* et sans *hein*, nous avons effectué un test auditif portant sur 17 séries d'énoncés. Chaque série est constituée de trois énoncés : (a) énoncé avec *hein* tiré de notre corpus, (b) énoncé où *hein* est enlevé de l'énoncé (a), (c) énoncé où *hein* est remplacé par *n'est-ce pas*. La dernière série comporte deux énoncés en plus : (d) énoncé avec *hein que*, (e) énoncé avec *n'est-ce pas que*.

Pour qu'il soit possible de faire une comparaison parmi les énoncés de chaque série en gardant une courbe mélodique naturelle, nous avons fait faire un enregistrement des énoncés par deux natifs. Ils ont, selon le sexe du locuteur de la séquence originale, reproduit l'énoncé le plus fidèlement possible après l'avoir écouté. Il leur a été demandé de prononcer les énoncés sans *hein* et avec *n'est-ce pas* d'une manière aussi naturelle que possible. Nous avons constaté en utilisant le logiciel Praat¹ que la courbe mélodique des énoncés enregistrés notés (a) suivait globalement celle des énoncés originaux.

Le test a comporté deux étapes. Dans un premier temps, nous avons demandé individuellement aux natifs et aux non-natifs d'écouter un par un ces énoncés et d'évaluer l'acceptabilité de chaque énoncé en quatre degrés (acceptable +, acceptable -, inacceptable - et inacceptable +). Et ensuite nous leur avons demandé d'expliquer leurs choix en posant les deux questions suivantes : 1° Pour l(es) énoncé(s) qui ne vous paraît/paraissent pas acceptable(s), donnez des arguments, 2° Parmi les énoncés qui vous paraissent acceptables, y a-t-il une différence ? Si oui, laquelle ?

Les participants de ce test étaient 12 natifs (5 hommes et 7 femmes) et 11 non-natifs (4 hommes et 7 femmes), âges d'entre 24 ans et 41 ans. Le groupe de natifs est constitué de 7 doctorants en sciences humaines et de 5 employés de niveau Bac+2 ou Bac+3. Les non-natifs sont des étudiants de Master ou de doctorat qui habitent en France depuis au moins trois ans.

3. Résultats

Pour l'acceptabilité de chaque énoncé, nous avons calculé la moyenne et l'écart-type après avoir noté 4 pour « acceptable + », 3 pour « acceptable - », 2 pour « inacceptable - » et 1 pour « inacceptable + ». L'écart-type indique la dispersion des valeurs : plus l'écart-type est élevé, plus le jugement des informateurs varie.

Les résultats de ce calcul nous aideront à analyser la perception des emplois de *hein* mentionnés lors de la deuxième étape du test, tout en sachant que le nombre très limité de participants ne nous permet pas forcément d'avoir les chiffres statistiquement fiables.

Vu les limites fixées pour notre article, nous présenterons par la suite les résultats sur les comparaisons entre l'énoncé avec *hein* et sans *hein* chez les natifs.

Les exemples cités sont transcrits en suivant en général les conventions fixées par le centre de recherche VALIBEL qui sont largement convergentes avec celles du GARS ou de la PFC. Cela consiste à respecter au

¹ Praat est un outil d'analyses phonétiques développé par P. Boersma et D. Weenink (<http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>, 05/09/2005).

maximum l'orthographe standard sans ponctuation ni majuscule sauf pour les noms propres. La particule de négation *ne* n'est pas introduite en cas d'absence, à la différence des conventions de VALIBEL.

Les éléments prosodiques qui sont analysés avec Praat seront présentés avec la transcription des énoncés. Les paramètres prosodiques que nous avons introduits sont la courbe mélodique, les fréquences fondamentales, la longueur syllabique et la durée des pauses. La transcription a été faite en symboles phonétiques et en alphabet latin.



Figure 1 : Explication des données analysées avec Praat

Nous avons constaté d'une manière très générale que les énoncés avec *hein* et sans *hein* sont considérés comme acceptables : la moyenne de l'acceptabilité de chaque énoncé est supérieure à 3,00 sauf celle de l'énoncé où *hein* se situe au début (nous commenterons cet exemple plus loin : exemple (8)).

L'acceptabilité des énoncés avec *hein* est moins élevée que celle sans *hein*. Les informateurs ont eu tendance à considérer *hein* comme un tic langagier, élément gênant qui ne fait pas partie du « bon » français, malgré nos instructions d'éviter les jugements relatifs aux « normes » grammaticales françaises.

- (1a) il était très jaloux hein
- (1b) il était très jaloux

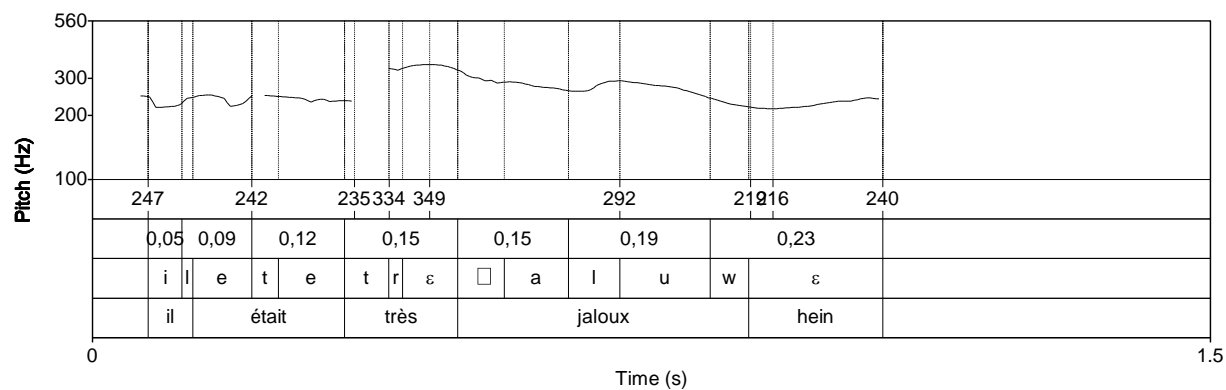


Figure 2 : Exemple (1a)

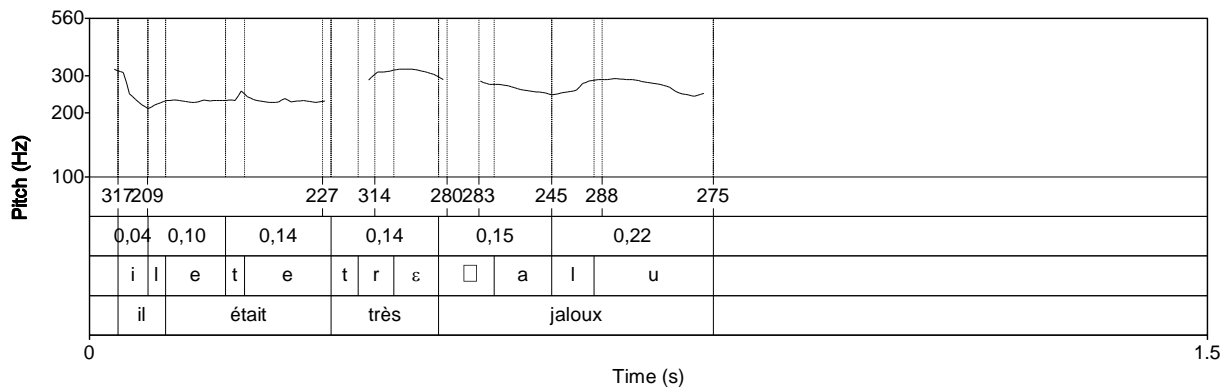


Figure 3 : Exemple (1b)

Pour l'exemple (1a), les remarques des informateurs sont, d'une part, que la locutrice n'est pas sûre de son propos et a besoin d'une confirmation et, d'autre part, qu'elle insiste sur son opinion. L'avis des informateurs varie également en fonction de la personne dont la locutrice parle : il s'agit 1° de quelqu'un qu'elle connaît mieux que l'interlocuteur, 2° de quelqu'un qu'elle connaît moins bien que l'interlocuteur, ou 3° d'une connaissance commune. Cela dit, cet énoncé peut être 1° une demande d'approbation, 2° une demande de confirmation, ou 3° un appel aux connaissances partagées.

Au premier abord, ces interprétations ne sont pas cohérentes. Mais dans tous les cas, quelle que soit la certitude de l'énonciateur sur son propos, on pense qu'il existe des conditions suffisantes qui le conduisent à supposer qu'« il était très jaloux ». Il ne s'agit pas d'une véritable question pour savoir s'« il était très jaloux » ou non.

D'autre part, il apparaît que le coénonciateur est toujours impliqué dans la construction de l'énoncé, même si sa capacité à juger le propos et à en évaluer la véracité est variable. Ce point est bien illustré par la situation originale de cet exemple.

Dans l'original, la locutrice parle de son ex-mari à la caméra, donc il n'est pas vraisemblable que son interlocuteur, journaliste le connaisse et qu'il donne son avis sur lui. Cela montre que *hein* peut être employé dans une conversation « unilatérale » où l'interlocuteur n'est pas censé répondre.

Concernant l'exemple (1b), énoncé sans *hein*, la majorité des informateurs l'a considéré comme une affirmation qui ne nécessite pas une confirmation. Il n'y a pas d'idée de partage avec l'interlocuteur ni d'attente explicite d'une réponse de l'interlocuteur contrairement au cas de *hein*.

Deux informateurs ont perçu cet énoncé comme une question qui attend une réponse positive. Nous pensons que cela est dû à la mélodie de cet énoncé qui ne descend pas suffisamment à la fin pour être considéré comme une affirmation. Il est vrai qu'avec une mélodie montante, cet énoncé peut être considéré comme une question. Mais dans ce cas, la position de l'énonciateur n'est pas fixée à la différence du cas avec *hein*.

Par rapport aux problèmes de « question », *hein* est souvent considéré comme le renforcement d'une interrogation (par exemple dans *LEXIS*²). Or il est très difficile d'employer *hein* à la fin d'une question avec inversion du sujet ainsi qu'avec *est-ce que*. *Hein* est-il vraiment interrogatif ? Ce problème est assez délicat, ce que montrent les exemples suivants.

(2a) ça me dérange pas hein

(2b) ça me dérange pas

² *LEXIS, Dictionnaire de la langue française*, 2001, 1979, Larousse, Paris.

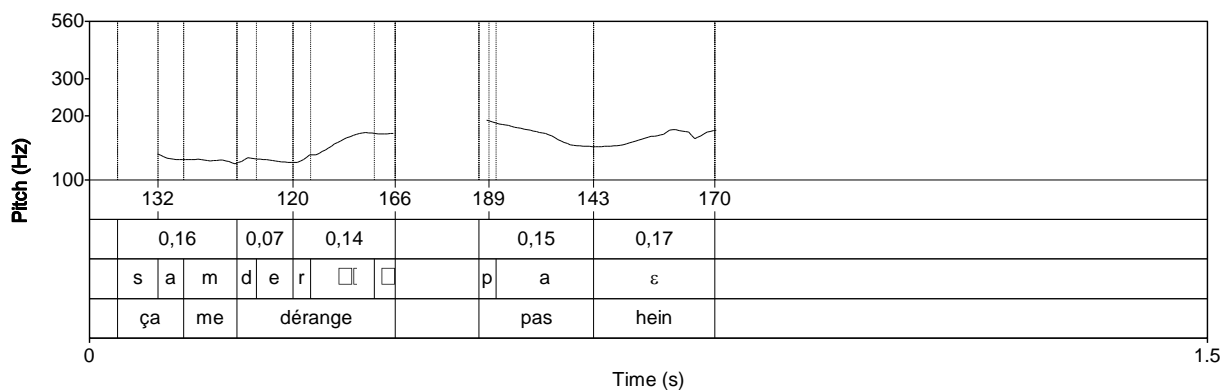


Figure 4 : Exemple (2a)

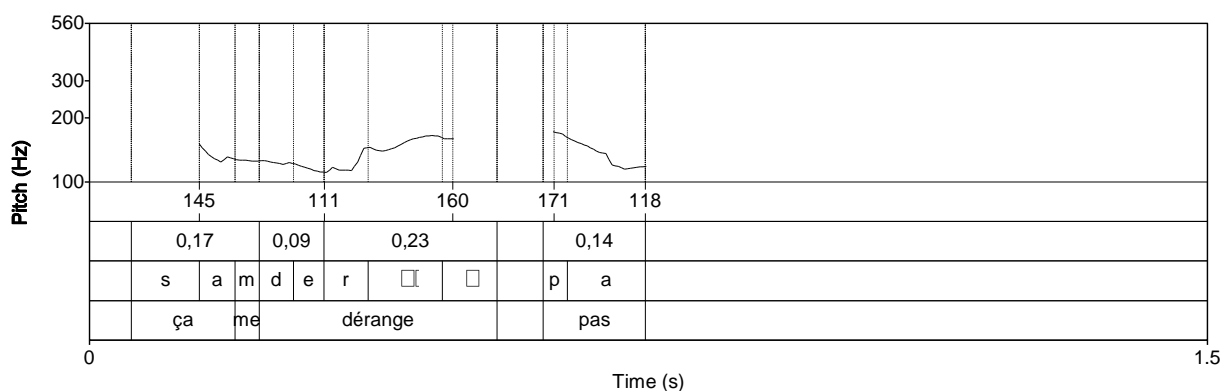


Figure 5 : Exemple (2b)

Nous avons constaté que l'acceptabilité de l'énoncé (2a) était relativement basse tout en restant acceptable (la moyenne était 3,17) et qu'il y avait une différence d'avis plutôt importante, comme le montre l'écart-type élevé (0,94). Des informateurs ont remarqué qu'il n'était pas nécessaire de demander l'avis de l'interlocuteur sur l'affirmation du locuteur.

Certains informateurs ont signalé un effet ironique : cet énoncé signifierait « c'est ce que tu penses ; j'apprends que ça ne me dérange pas » pour faire opposition aux idées sous-entendues des autres qui sont contraires à la position du locuteur. Par ailleurs, dans l'original, le locuteur veut insister sur le fait qu'il n'y a pas de dérangement pour lui en s'opposant à l'avis de l'interlocuteur.

En revanche, l'énoncé (2b) qui est une simple affirmation pourrait difficilement représenter cette mise en position de l'énonciateur par rapport au coénonciateur. Cela montre bien que *hein* est employé dans un rapport intersubjectif.

(3a) je commence j'ai faim hein

(3b) je commence j'ai faim

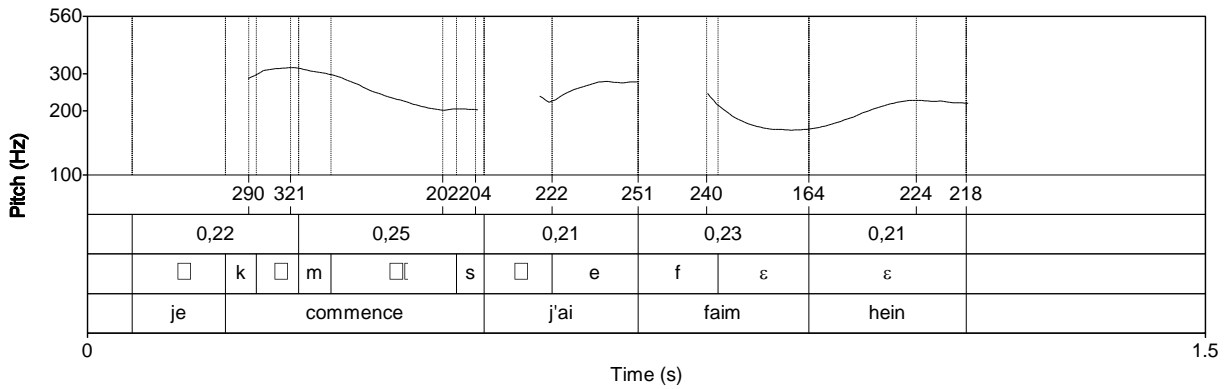


Figure 6 : Exemple (3a)

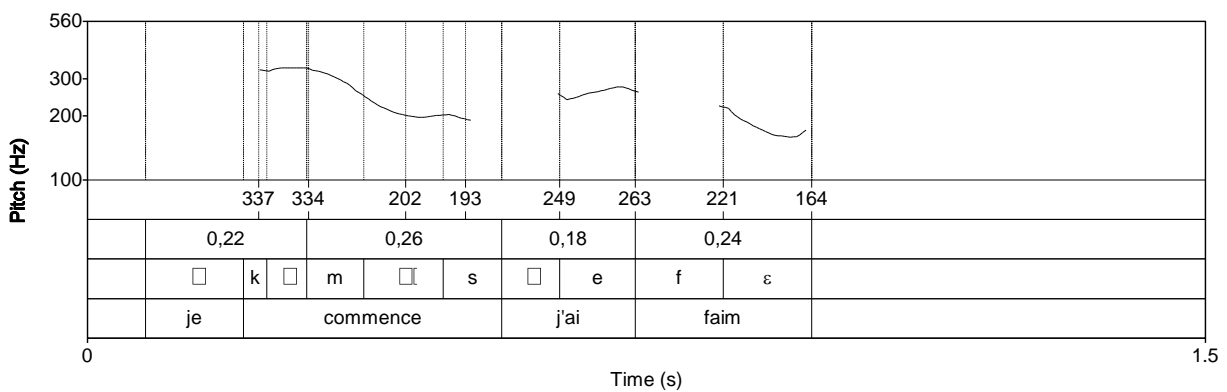


Figure 7 : Exemple (3b)

Comme le montre l'exemple (3), *hein* peut être employé avec un prédicat subjectif, ce qui signifierait que *hein* n'est pas forcément interrogatif. Dans cet exemple, il ne s'agit pas d'une question pour savoir si la locutrice a faim.

Les informateurs ont remarqué que la locutrice justifie le fait qu'elle commence à manger en supposant l'avis favorable de l'interlocuteur. Nous trouvons que dans cette situation deux points de vue sont mis en jeu : 1° la locutrice suppose que son action peut poser problèmes (parce qu'elle n'attend pas les autres pour commencer à manger, et que par rapport aux règles sociales cela n'est pas poli), 2° elle suppose également que les autres sont d'accord avec elle (parce qu'elle a pris la peine de les prévenir de son action et qu'elle doit avoir raison). On sent sa volonté de se justifier dans la démarche d'introduire un problème lié à l'interlocuteur et de le résoudre toute seule : la solution de ce problème dépend de l'interlocuteur mais la locutrice prétend qu'il est d'accord avec elle.

Dans l'exemple (3b), il n'y a pas cette prise en compte de l'interlocuteur dans l'énonciation. Cet énoncé est la simple affirmation que la locutrice a faim dans une situation où il n'y a pas d'obstacle à ce qu'elle commence à manger.

- (4a) non mais il y a pas de lézard tu gênes pas hein
- (4b) non mais il y a pas de lézard tu gênes pas

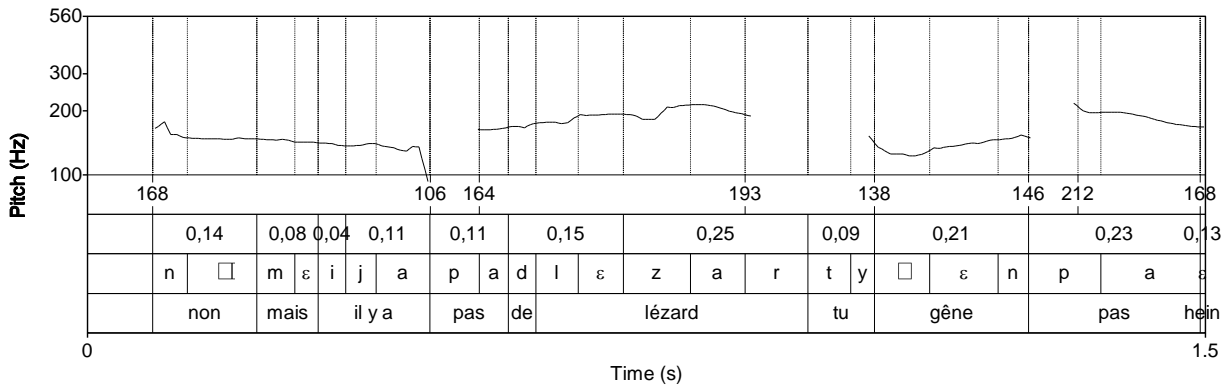


Figure 8 : Exemple (4a)

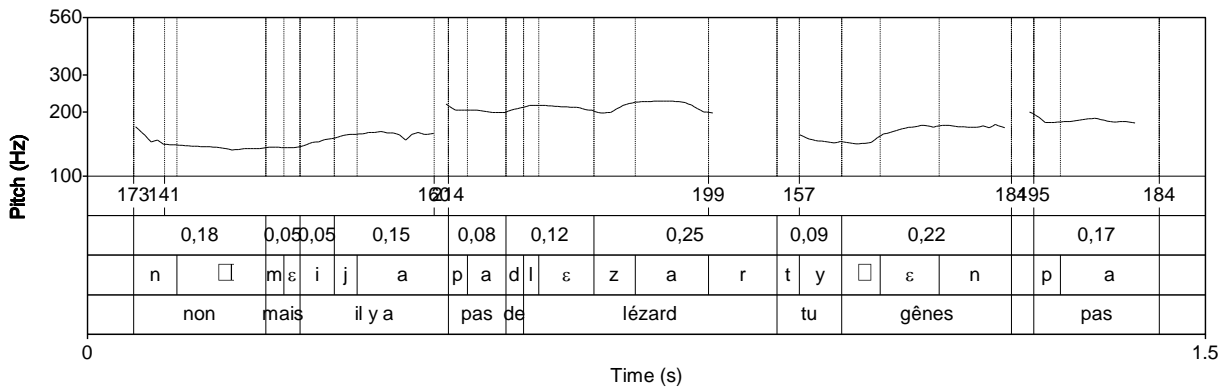


Figure 9 : Exemple (4b)

Dans l'exemple (4), contrairement à la majorité des exemples, la moyenne de l'acceptabilité de l'énoncé (a) était plus élevée que celle de l'énoncé (b). Il s'agit ici d'une opinion du locuteur sur l'interlocuteur. À notre avis, ce fait que l'interlocuteur soit impliqué dans les segments linguistiques a conduit les informateurs à accepter plus facilement la présence de *hein*, y compris ceux qui ont eu tendance à considérer *hein* comme un élément gênant dans le discours.

Certains informateurs ont remarqué que *hein* sert à montrer la volonté du locuteur d'enlever les craintes de l'interlocuteur, alors que dans celui sans *hein*, le locuteur n'a pas tellement d'enthousiasme pour les calmer.

Dans l'original, il s'agit d'une réponse du locuteur afin de calmer l'interlocuteur qui se trouve gêné et qui s'en inquiète. Comme dans l'exemple (2a), on voit une position différente de celle de l'interlocuteur qui est « tu gênes ». Avec *hein*, le locuteur reprend cette position opposée (au moins il le suppose, quelle que soit

la position réelle de l'interlocuteur) et la rejette en introduisant son avis avec lequel le locuteur suppose que l'interlocuteur soit d'accord.

Cette opposition n'apparaît pas dans la construction de l'énoncé sans *hein*, même si cet énoncé pourrait être employé dans la situation où les avis des locuteurs sont opposés. Ce qui différencie l'énoncé avec *hein* de celui sans *hein* est que cette opposition est dans la formulation de l'énoncé et non pas dans une situation pragmatique.

Nous n'avons traités ci-dessus que des exemples où *hein* se trouve en fin d'énoncé. Passons maintenant à des exemples où *hein* est en position médiane.

(5a) ah oui je te l'avais dit hein je fais trente ans en fait

(5b) ah oui je te l'avais dit je fais trente ans en fait

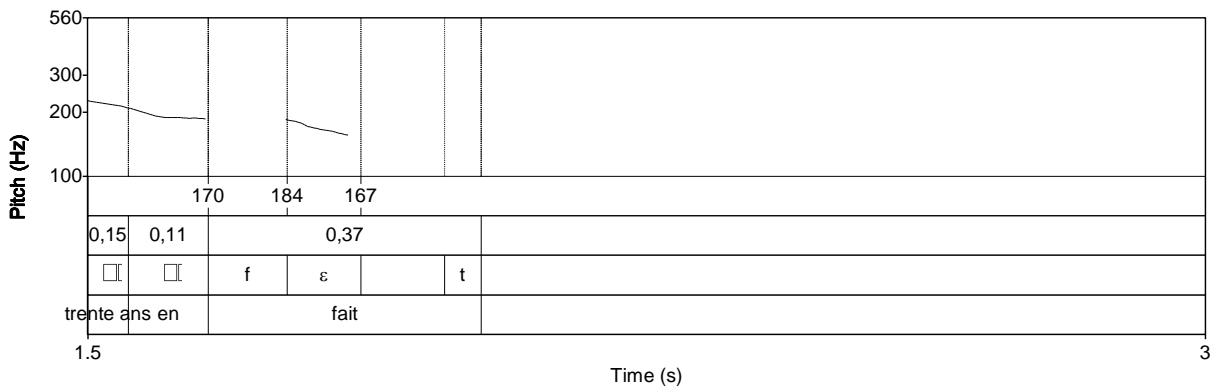
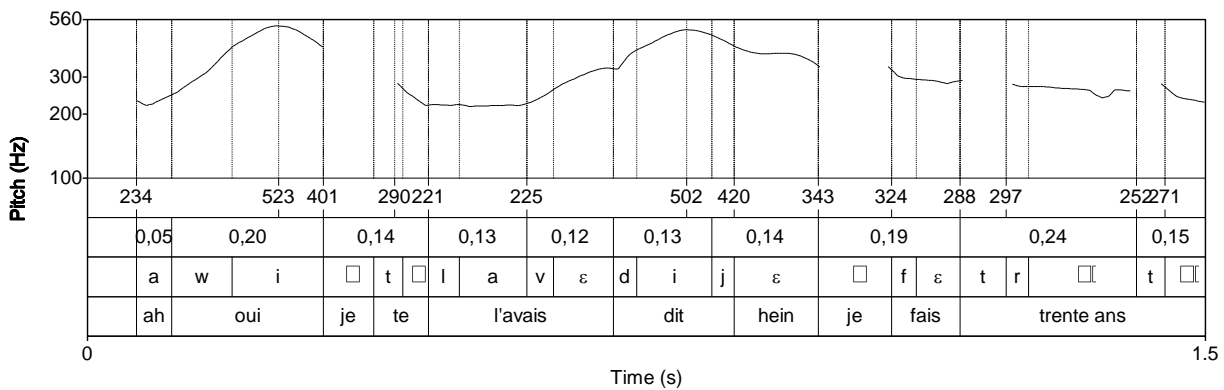


Figure 10 : Exemple (5a)

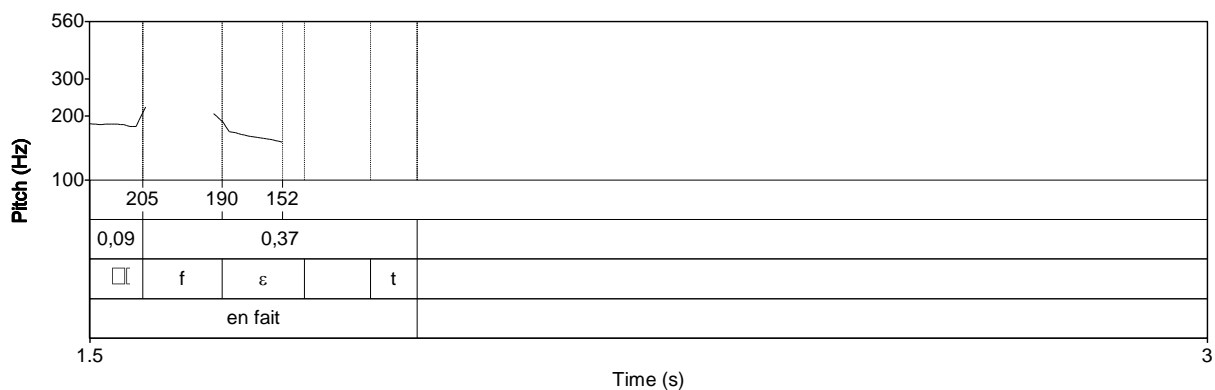
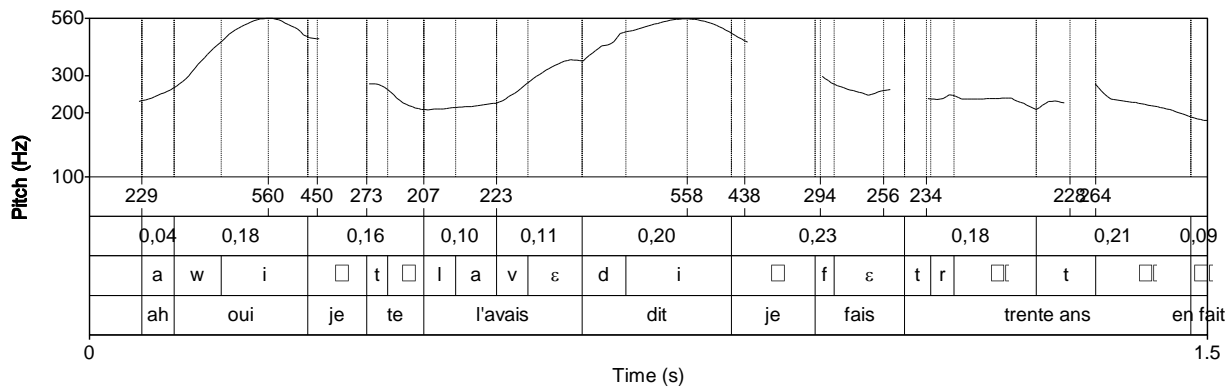


Figure 11 : Exemple (5b)

Nous avons constaté que les informateurs ont explicité moins de différences dans le cas de *hein* en médiane, ce qui se confirme par le peu d'écart entre les moyennes d'acceptabilité (l'écart entre elles est 0,08 pour l'exemple (5)). Ils ont considéré les deux énoncés comme des affirmations et *hein* comme un ponctuant de la phrase.

Par ailleurs, certains informateurs ont quand même signalé que la locutrice est moins certaine dans le cas avec *hein* que dans le cas sans *hein*. D'autres ont trouvé qu'elle insiste plus dans le premier cas que dans le second. Comme nous l'avons vu pour l'exemple (1), l'énoncé avec *hein* pourrait être une demande de confirmation (le cas où le locuteur n'est pas assez sûr de son propos), ou un appel à l'interlocuteur du fait de « je te l'avais dit ». Dans tous les cas, *hein* introduit une idée d'interaction avec le coénonciateur, même si cela est moins facilement perçu dans le cas de *hein* en position médiane que dans le cas de *hein* en position finale. Il nous semble que cette différence est due au fait qu'il est plus difficile d'avoir une réaction réelle de la part de l'interlocuteur dans le premier que dans le second. Autrement dit, *hein* fait appel à l'interaction aussi bien en réalité que dans l'énonciation. Dans l'exemple (5a), la locutrice n'attend pas forcément une réponse réelle de l'interlocuteur en demandant sa confirmation ou en faisant un appel à leurs connaissances communes. Il n'est pas ici la question de savoir vraiment si « je te l'avais dit » ou non. L'énonciateur considère que c'est le cas et il constitue le co-énonciateur comme co-valideur dans son énonciation en ajoutant *hein*. Ce qui différencie l'exemple (5a) de (5b) : (5a) pourrait être employé dans la même situation que (5b) mais dans le cas sans *hein* le coénonciateur n'est pas partie prenante de l'énonciation.

- (6a) il y en a des mignons quand même hein franchement heu
- (6b) il y en a des mignons quand même franchement heu

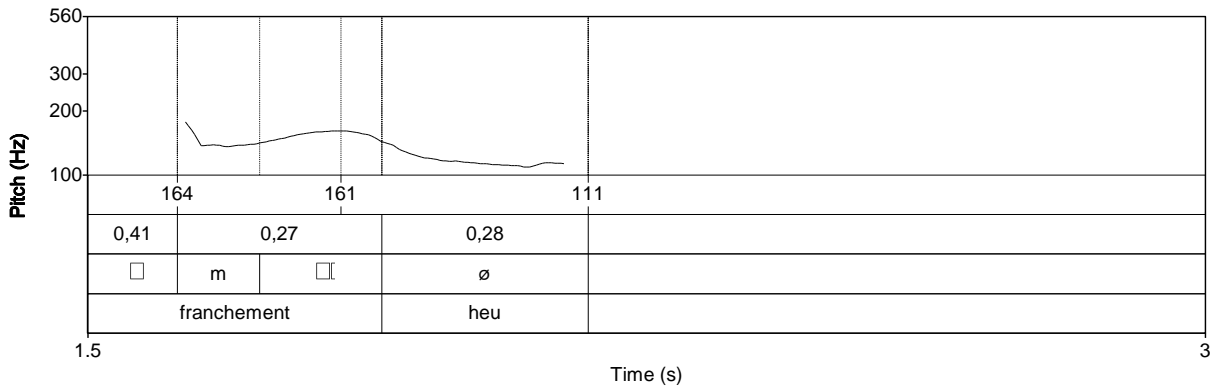
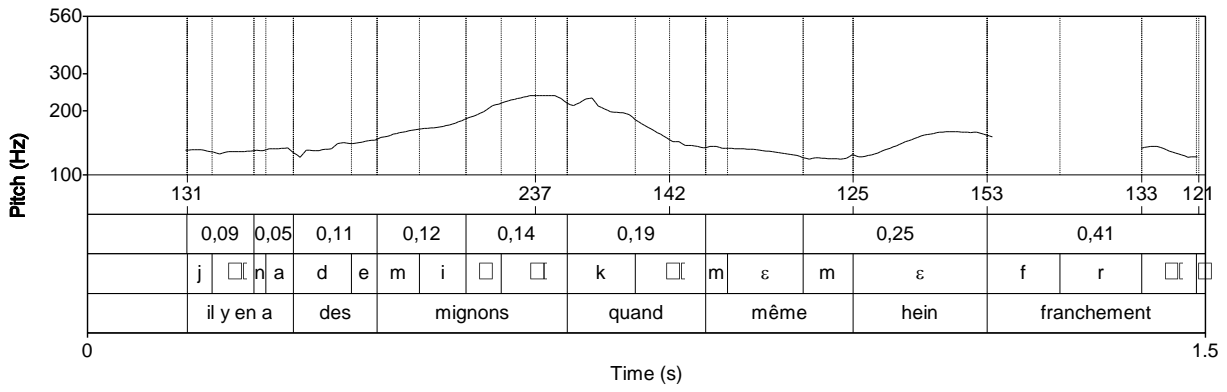


Figure 12 : Exemple (6a)

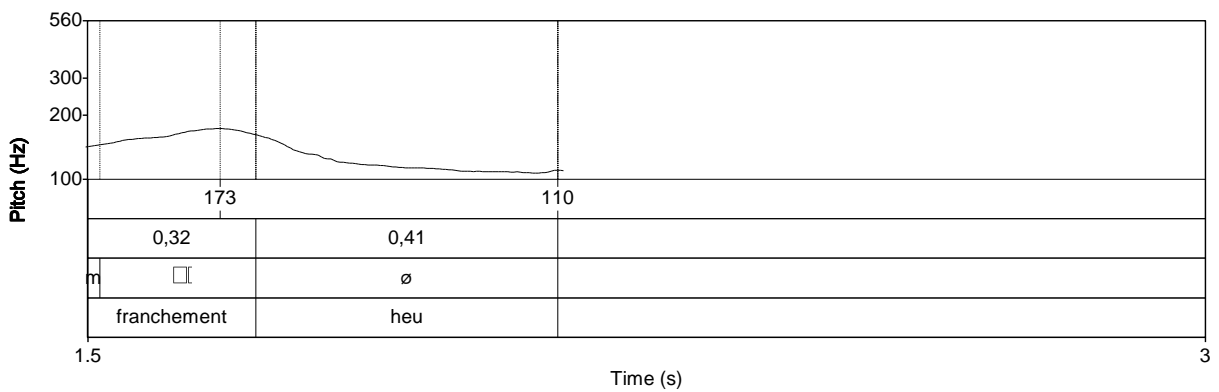
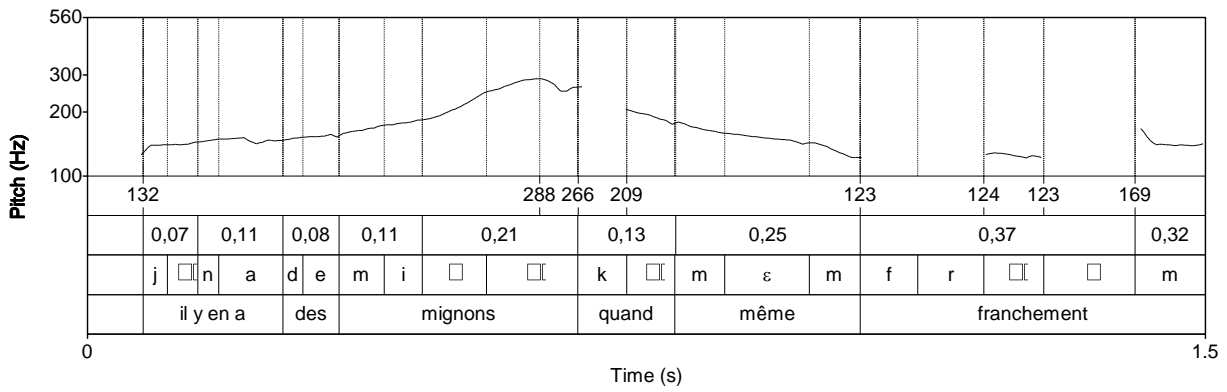


Figure 13 : Exemple (6b)

L'exemple (6) est un des exemples minoritaires dans lesquels la moyenne de l'acceptabilité de l'énoncé (a) avec *hein* est plus élevée que celle de (b) sans *hein*. Les deux moyennes ne sont pas trop élevées en restant dans le seuil « acceptable » (3,42 pour (a) et 3,33 pour (b)). Cela est dû au fait que des informateurs ont trouvé que cet énoncé comporte trop de mots et qu'il est mal formulé. Mais malgré cela l'énoncé (a) qui a plus de mots a été plus acceptable que l'énoncé (b), car *hein* a été perçu justement comme un élément qui temporalise le discours et qui y introduit une concordance.

Un informateur a remarqué également que dans le cas avec *hein* il y a l'idée de créer un lien avec l'interlocuteur, tandis que dans le cas sans *hein* le locuteur manifeste tout simplement son opinion.

Finalement, *hein* a une valeur sémantique et discursive que l'on ne peut pas considérer comme un simple remplissage de pauses ou une séquence sonore qui ponctue la phrase.

(7a) m'en veux pas (0,28)³ hein

(7b) m'en veux pas

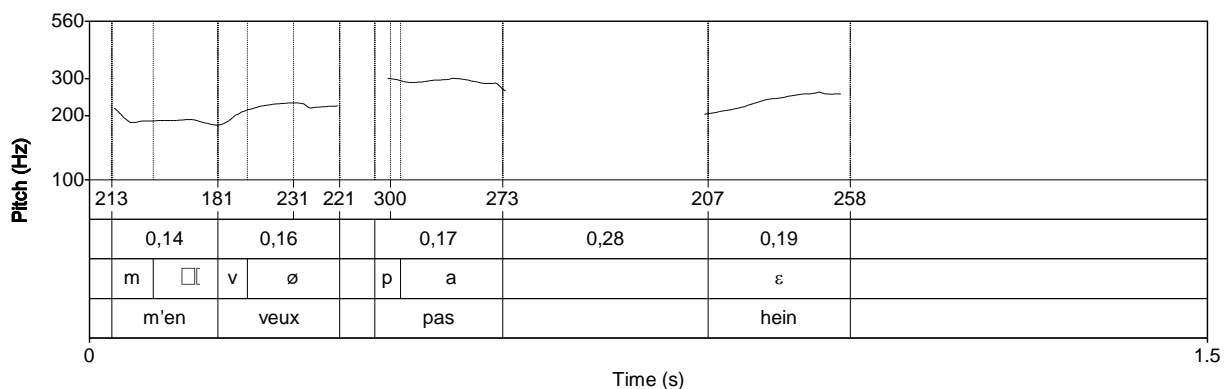


Figure 14 : Exemple (7a)

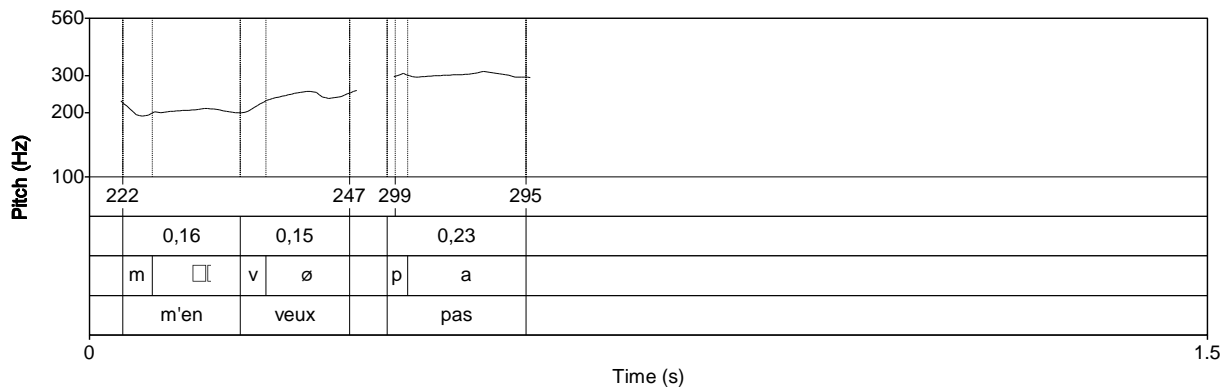


Figure 15 : Exemple (7b)

Dans l'exemple (7a), on entend une pause avant *hein*, la durée de cette pause (0,28 seconde) est suffisamment longue pour être considérée comme une pause silencieuse⁴. Dans ce cas, la présence de cette pause silencieuse nous amène à considérer que *hein* ne fait pas forcément partie de l'énoncé qui le précède.

³ Le chiffre montre la durée de pause en seconde.

⁴ Le seuil de pause silencieuse utilisé dans la plupart des recherches est 0,20 ou 0,25 secondes (Cf. M. Demers, 1998 : 63, E. Campione, 2004 : 189, etc.).

La plupart des informateurs ont trouvé naturel l'emploi de *hein*, qui sert, dans ce cas, à amadouer l'interlocuteur et qui introduit une attente de réponse positive de la part de l'interlocuteur. *Hein* a été glosé comme « tu es bien d'accord ».

Par ailleurs, un informateur a remarqué que vu qu'il est interrogatif, *hein* n'est pas compatible avec un énoncé impératif. Mais le fait que *hein* puisse être employé avec ce type d'énoncé montre justement qu'il n'est pas forcément interrogatif. C'est-à-dire qu'avec *hein* le locuteur ne laisse pas à l'interlocuteur faire le choix de dire oui ou de dire non. Le locuteur n'attend qu'une réponse positive.

Dans l'exemple (7b), étant donné qu'il est performatif, cet énoncé appelle également une interaction. Mais dans ce cas, il s'agit plutôt d'une demande de la part du locuteur. L'acceptation ou le rejet de cette demande dépend de l'interlocuteur. En revanche, dans l'exemple (7a), en employant *hein*, l'énonciateur élimine la possibilité de ce rejet. D'où le glose « tu es bien d'accord ».

(8a) *hein* (0,17) tu es habitué (0,10) *hein*

(8b) *hein* que tu es habitué *hein*

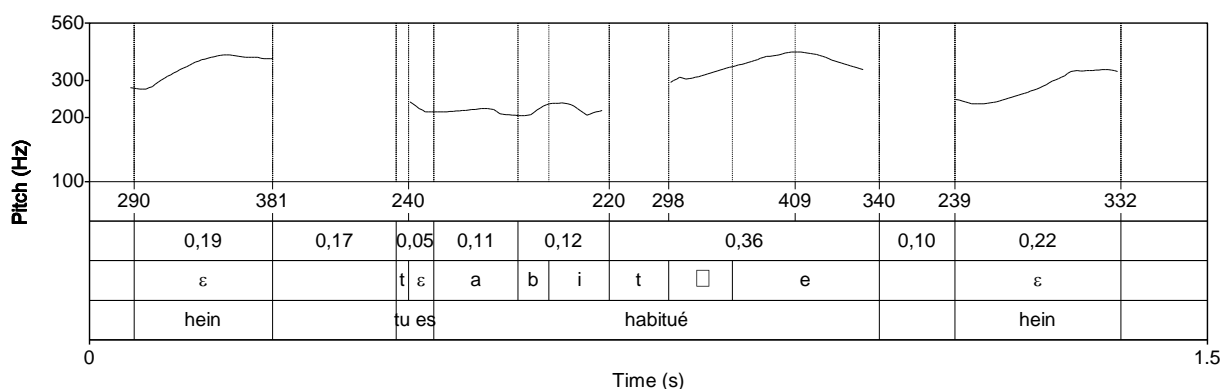


Figure 16 : Exemple (8a)

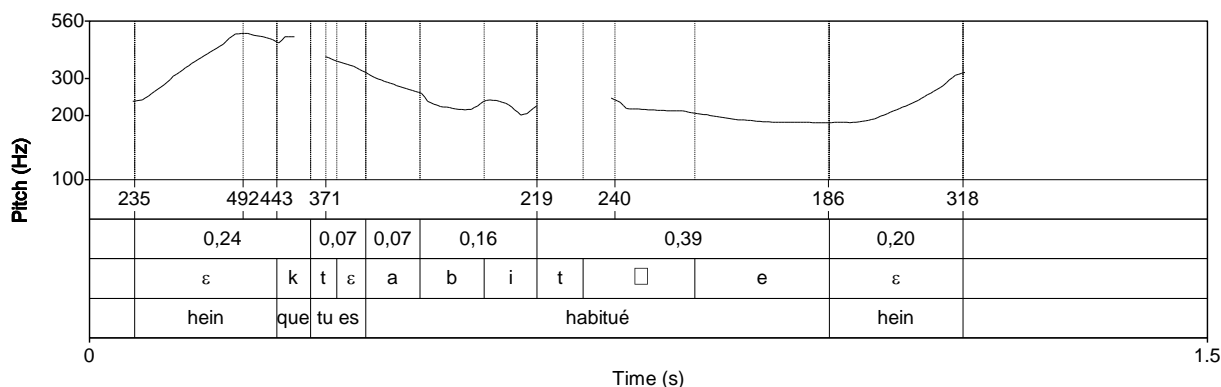


Figure 17 : Exemple (8b)

Comme pour les autres exemples, l'énoncé (a) est reproduit à partir d'une séquence originale. Cependant, même si on entend une pause, les durées de pause après premier *hein* (0,17 secondes) et avant deuxième *hein* (0,10 secondes) n'étaient pas aussi longues que celles de l'original (0,21 et 0,54 secondes). Cela a donné une basse moyenne d'acceptabilité (2,67). La moitié des informateurs (six personnes) ont noté « acceptable - », quatre informateurs pour « inacceptable - » et un pour « acceptable + » et « inacceptable + ». Ils ont trouvé que *hein* au début était bizarre et qu'il n'est pas compatible avec *hein* en fin d'énoncé.

L'énoncé (8b) est un exemple avec *hein que*. La moyenne de l'acceptabilité n'était pas très basse (3,33). Mais le fait d'avoir deux *hein* n'a pas permis aux informateurs d'explicitier la valeur sémantique de *hein que*.

Certains ont eu l'impression que deux *hein* ont alourdi la phrase. À part cela, plusieurs informateurs ont remarqué que cet énoncé s'adresse à une troisième personne.

4. Conclusion

Il est vrai qu'il n'est pas facile d'évaluer l'acceptabilité des énoncés à partir d'une séquence sonore sans contexte. La notion d'« acceptabilité » reste floue. Même si nous avons précisé qu'il ne s'agit pas d'un jugement par rapport à la grammaire ou aux critères sociaux, l'énoncé agrammatical ou familier a eu tendance à être considéré comme « inacceptable ». Certains informateurs avaient du mal à franchir cette « barrière » normative et sociolinguistique, pourtant ils utilisent eux-mêmes ces énoncés « mal formulés » sans problème dans la vie quotidienne.

À part ce problème, il était difficile également pour les informateurs de dégager les propriétés mises en jeu dans la langue. Ils ont même dit parfois qu'ils sentent la différence entre les énoncés avec *hein* et sans *hein*, mais qu'ils n'arrivent pas à l'expliquer.

Mais malgré ces difficultés, des propriétés sémantiques de *hein* ont été explicitées dans la plupart des cas, ce qui nous permettrait alors de conclure que *hein* contribue à l'organisation du discours. Et à partir des résultats sur lesquels nous avons discuté ci-dessus, il apparaît que *hein* s'inscrit dans le cadre d'une relation intersubjective énonciateur / co-énonciateur, ce qui rejoint les hypothèses de I. Léglise (1999) qui a remarqué qu'« Etant donné un dire P, *hein* fait accéder P au statut d'enjeu intersubjectif entre S_0 et S'_0 »⁵ (p.394).

Avant de présenter nos hypothèses provisoires sur le fonctionnement de *hein*, admettons que l'énonciateur comme instance subjective à l'origine de l'un énoncé soit garant de la validité / validabilité de l'énoncé et que le co-énonciateur soit une instance subjective séparable (mais non nécessairement séparée) de l'énonciateur et soit un pôle d'altérité possible sur l'énonciation de l'énonciateur. Il est important de souligner que cette opposition énonciateur / co-énonciateur ne se confond pas avec celle de locuteur / interlocuteur qui est liée plus au monde.

Admettons également que la relation intersubjective énonciateur / co-énonciateur soit constituée de la notion prédicative P qui peut prendre une valeur positive p ou une valeur négative p' (autre valeur que p).

Nous tenterons maintenant, à titre heuristique, à formuler des hypothèses provisoires sur les emplois de *hein* :

1) Contrairement aux idées naïves, *hein* n'est pas interrogatif dans la mesure où la position de l'énonciateur est déjà fixée, même si le degré de certitude par rapport à la véracité de son propos est variable. *Hein* ne remet pas en question le choix de p ou de p' de l'énonciateur, ce qui explique la possibilité d'employer *hein* avec un prédicat subjectif ou un énoncé performatif.

2) Avec *hein*, le co-énonciateur est inscrit dans une relation d'altérité en tant que covalideur de la valeur p ou p' choisie par l'énonciateur, mais en même temps cette altérité est fusionnée dans la mesure où la position du co-énonciateur est fixée par défaut comme celle de l'énonciateur.

Mais cela reste la supposition de l'énonciateur, vu qu'il n'est pas possible d'être garant de la position de l'autre. On peut penser, d'un autre point de vue, que l'interrogativité de *hein* porte sur la validité de cette supposition et non pas sur celle de la position de l'énonciateur : l'énonciateur ne pose pas une question sur sa prise de position, mais la validation de la position du co-énonciateur reste dépendante du co-énonciateur, même si l'énonciateur prétend avoir fixé la position du co-énonciateur dans son énonciation.

3) Il est vrai que « *hein* marque toujours la construction d'une deuxième position énonciative, S'_0 , en tant qu'instance de validation potentielle de P » (I. Léglise, 1999 : 395). Mais il faut souligner également que cette mise en place du co-énonciateur en tant que co-valideur est effectuée par l'énonciateur afin de renforcer la validité de sa position et non pas de vérifier cette validité. Cela est montré par le fait que *hein* peut être employé 1° avec le prédicat subjectif ou le performatif où le co-énonciateur n'est pas censé être capable de juger la validité de l'énoncé comme dans les exemples (3) et (7), ou 2° en position médiane dans

⁵ S_0 signifie « énonciateur » et S'_0 « co-énonciateur ».

l'énoncé où une réaction immédiate de la part de l'interlocuteur n'est pas attendue comme dans les exemples (5) et (6).

Il est important de souligner que l'énonciateur a l'intention de justifier sa propre position en introduisant le co-énonciateur comme co-valideur. Rappelons que dans les exemples (2) et (4), il y avait une opposition entre les avis des locuteurs. Dans ces cas, *hein* servait à reprendre l'avis opposé de l'interlocuteur et ensuite de le nier en supposant que l'interlocuteur est d'accord : « je sais que tu n'as pas de même avis, mais je le dis comme cela et tu devrais être d'accord avec moi ».

Notre but est de dégager des éléments d'analyse qui permettront de cerner la variabilité des observables afin de trouver une invariance. Nous sommes consciente que le nombre d'exemples est trop limité pour pouvoir fonder des hypothèses globales et solides sur les emplois de *hein*, en particulier, ceux de *hein* en position initiale, isolée et de *hein que*.

Nous avons été confronté également à une grande difficulté pour prendre suffisamment en compte des éléments prosodiques dans l'analyse. Nous avons calculé l'intervalle de fréquence fondamentale en demi-tons pour *hein* afin de pouvoir comparer les occurrences de *hein*. Nous avons essayé également d'observer l'accentuation des énoncés et de faire une comparaison entre les moyennes de fréquence fondamentale des énoncés avec *hein* et sans *hein*. Mais cela ne nous a pas permis d'approfondir notre réflexion sur les emplois de *hein*. Il était très difficile de saisir l'activité langagière dans son ensemble.

Une des questions qu'on peut poser est sur la relation entre la valeur sémantique et la prosodie : est-il possible d'identifier la valeur sémantique à partir des éléments prosodiques ? Une piste méthodologique est d'effectuer un test auditif, de faire deviner le contexte à partir d'une séquence sonore, comme E. Saunier (1999) l'a fait pour les emplois de *tiens* ?

Tous ces problèmes nous amèneront à approfondir ces recherches par la suite.

Références bibliographiques

ANDREWS B. J. (1989), Terminating devices in spoken French, *IRAL* 27-3, 193-216

BEECHING K. (2002), *Gender, Politeness and Pragmatic Particles in French*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company

BEECHING K. (2004), Pragmatic particles - polite but powerless ? Tone-group terminal *hein* and *quoi* in contemporary spoken French, *Multilingua* 23, 61-84

BONNOT J.-F. P. & KEMPF C.-B. (2002), « JOO, HOP, ON Y VA, JA », ou : comment faire bon usage des pauses et des hésitations lorsque l'on est bilingue (français/alsacien), *Scolia* 14, 29-51

CAMPIONE E. (2004), Étude des interactions entre pauses silencieuses et pauses remplies en français parlé, *Recherches sur le français parlé* 18, 185-200

CULIOLI A. (1983), Pourquoi le français parlé est-il si peu étudié ?, *Recherches sur le français parlé* 5, 291-300

CULIOLI A. (1990, 99), *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 1-3, Paris, Ophrys

DAROT M. & LEBRE-PEYTARD M. (1983), « Ben, ici, c'est pas restreint hein » ou « hein », marqueur d'interaction et d'argumentation, *Le français dans le monde* 176, 89-91

DELOMIER D. (1999), *Hein* particule désémantisée ou indice de consensualité ?, *Faits de Langues* 13, 137-149

DELOMIER D. (2000), *Hein* dans les dialogues finalisés, in Boucher K. (ed.), *le français et ses usages à l'écrit et à l'oral*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 229-243

DEMERS M. (1998), *La prosodie du discours rapporté*, Québec, CIRAL

DUCROT O. et al. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit

FONAGY I. et BERARD E. (1973), Questions totales simples et implicatives en français parisien, in Grundstrom A. & Léon P. (éds.), *Interrogation et intonation*, Montréal, Paris, Bruxelles, Didier, 53-97

- FONTANEY L. (1991), A la lumière de l'intonation, in *La Question*, Lyon, PUL, 113-161
- GARS, DELIC, Corpus du français parlé, <http://www.up.univ-mrs.fr/delic/corpus/index.html>, 26/01/2005
- LÉGLISE I. (1999), *Contraintes de l'activité de travail et contraintes sémantiques sur l'apparition des unités et l'interprétation des situations, L'exemple de la particule énonciative hein dans les dialogues de la Patrouille Maritime*, Thèse, Université de Paris 7 - Denis Diderot.
- LEON P. R. (1992), *Phonétisme et prononciations du français*, Paris, Nathan
- MAURY N. (1973), Forme et fonction de *-hein* ? D'après un corpus de français ontarien, *Canadian journal of linguistics* 18-2, 146-156
- MERTENS P. (1993), Accentuation, intonation et morphosyntaxe, *Travaux de Linguistique* 26, 21-69
- MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (1998), *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys
- PFC (La phonologie du français contemporain : usages, variétés et structure), <http://www.projet-pfc.net/>, 26/01/2005
- ROSSI M. (1971), Le seuil de glissando ou seuil de perception des variations tonales pour les sons de la parole, *Phonetica* 23, 1-33
- ROSSI M. (1978), La perception des glissandos descendants dans les contours prosodiques, *Phonetica* 35, 11-40
- SAUNIER E. (1999), A propos de l'interaction entre propriétés des formes intonatives et propriétés de certaines unités morpholexicales, *Faits de Langues* 13, 191-208
- SZMIDT Y. (1979), Niveaux de voix caractéristiques des questions totales, in Léon P. & Rossi M. (éds.), *Problèmes de prosodie, vol. II : Expérimentations, modèles et fonctions*, Ottawa, Didier, 17-28
- VALIBEL, Corpus oraux, Banque de données textuelle orales VALIBEL, <http://valibel.fltr.ucl.ac.be/>, 26/01/2005